

### Cartographie:

- IGN Top 25 : 3530 ET Samoëns
- IGN Top 25 : 3429 ET Bonneville-Cluses
- IGN Top 25 : 3430 OT Mont Salève
- IGN Top 25 : 3429 OT Genève

### Rappel:

**Le pèlerin ou le randonneur qui chemine sur les itinéraires décrits reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoqués**

**Cette bretelle a été réalisée par Jacques Debray et Jean-Claude et Josiane Barletier**



## Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

Délégué Haute-Savoie: Robert Scotton : 04.50.52.88.22  
Antenne de Sallanches : Jacques Debray : 04.50.98.59.60  
Responsable Chemins : Daniel Bruyère : 06.75.89.58.31

### Partir de Sallanches pour St-Jacques-de-Compostelle

Sallanches à Beaumont via Annemasse : 78 km  
Sallanches à Santiago: 1923km

Afin de permettre aux pèlerins de la région de la Vallée de l'Arve de rejoindre, à Beaumont via Annemasse, le Chemin de Saint-Jacques GR® 65 qui se dirige vers le Puy-en-Velay, un itinéraire pédestre (bretelle de raccordement) a été reconnu. Son point de départ balisé est l'église de Sallanches (La Collégiale St-Jacques).

Ce balisage est réalisé à l'aide de ce logo:  (flèche jaune sur fond bleu-6 x 6 cm)  
Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques.

NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Genève au Puy-en-Velay est décrit dans une brochure (**Guide Jaune**) éditée par l'Association - à demander à Hélène Berthod 04.50.22.07.66

**Hébergements:** (Obligation de réserver 24h à 48h avant.)

**A) Sallanches :** Nombreux hôtels

- SARRAZIN Brigitte - 56 Quai St-Jacques - 04 .50.34.90.18 / 06.85.91.12.13 (accueil jacquaire)  
Le N° 56 « Ancienne Maison St-Jacques » est en retrait, on ne le voit pas de la rue.

**B) Cluses :** Nombreux hôtels.

- GAUTHRON Jean-Jacques & Marie - 85 allée des Gelinottes - 04 50 98 30 77 - Hors chemin à 600m (accueil jacquaire) On vient vous chercher.

**C) Thyez :** - DEBRAY Jacques-172 Allée de Bud 04.50.98.59.60 (accueil jacquaire) Hors chemin à 700 m On vient vous chercher.

- BARLETIER Josiane et Jean-Claude -279 route du Plan- 04.50.90.95.11 / 06.41.90.32.30 (accueil jacquaire) Hors chemin à 600 m. On vient vous chercher.

**D) Bonneville :** Nombreux hôtels.

- CAUX Claudine - 408 rue des Revées - 06.11.78.48.77 (accueil jacquaire)

**E) Annemasse :** Nombreux hôtels.

**F) Beaumont :** Voir Guide Jaune.

**Services :**

Sallanches: Zone commerciale, tous commerces, services, SNCF.

Magland : Tous commerces.

Cluses: Tous commerces et services et gare SNCF.

Cluses-Sardagne: Tous commerces à proximité et zone commerciale.

Thyez : à 500 m en direction des lacs : restaurants, pharmacie. A 500 m en direction de la Poste : boulangerie, pharmacie ;

Vougy: Boulangerie, restaurants.

Bonneville : Tous commerces et services et gare SNCF.


Arthaz : à 500m Boulangerie, restaurants

Annemasse : Zone commerciale, tous commerces et services et gare SNCF.

**Tampon pour le carnet de pèlerin :** S'adresser à la Maison paroissiale - 13/17

Place du Commissaire Chesney -74700 SALLANCHES ☎ 04.50.58.13.17

Permanence du mardi au vendredi de 15H à 18H30 et le samedi de 9H à 12H.

**Divers:** C'est le SM3A :  [www.riviere-arve.org](http://www.riviere-arve.org) (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords) qui gère tout l'environnement de cette rivière. Il assure la sécurité des biens et des personnes par la création et le renforcement de digues ou par l'achat de terrains non urbanisés qui peuvent être inondés parfois.

Le 2ème axe a été la dépollution tant domestique qu'industrielle. Puis une structure a été mise en place pour l'entretien des berges de l'Arve et de surveillance des ouvrages.

Enfin, il s'est attaché à valoriser les abords de la rivière et à redonner envie aux gens de retourner au bord de ce cours d'eau. C'est ainsi qu'a été créé le chemin des bords

d'Arve reliant Chamonix à Genève. **Attention, ne pas s'engager sur le chemin en bord de l'Arve en cas de crue ou de vent fort.**

**Patrimoine :**

**-SALLANCHES :** Sur un site très ancien datant du 5ème siècle, la Collégiale St-Jacques fut rebâtie plusieurs fois avant de prendre sa forme extérieure en 1680. L'intérieur fut refait à partir de 1840. Mgr François de Sales effectua une visite pastorale en 1606 et nota la présence d'un autel dédié à St-Jacques de Compostelle. A voir le Custode et le vitrail St-Jacques - les stalles - le retable et la vie de St-Jacques en peinture murale- l'Evangéliste, l'ostensoir et le reliquaire contenant une côte de l'Apôtre.

Place St-Jacques : panneaux historiques avec vitrail. (*Se référer à la Commission Patrimoine du site [www.amis-st-jacques.org](http://www.amis-st-jacques.org)*)

**-BLANCHEVILLE :** Chapelle St-Laurent du 17<sup>ème</sup> siècle.

**-LES VORZIERS :** Chapelle St-Nicolas (1612/1860) Possibilité d'ouverture (demander la clé à la maison rose) ;

**-HAMEAU DE SAXEL :** vieilles maisons et oratoire(1785)

**-GRAVIN :** Chapelle N. Dame de la Visitation (1689)

**9- Borings: à 2,900 km** (cumulé 48 km)

On laisse le village de Contamine sur sa droite et on continue sur le chemin le long de l'Arve jusqu'au passage sous l'autoroute. Peu après on sort de la forêt, le chemin s'arrête au bord de la route *D903 (Prudence)* que l'on traverse en direction de Borings. Suivre cette route jusqu'au rond-point situé au milieu du hameau. Prendre la route en face légèrement décalée. Sortir du hameau par la route de Borings.

**10-Arthaz Pont-Notre-Dame: à 4,500 km** (cumulé 52,500 km)

Au premier croisement, continuer tout droit sur la route des Thiollaz. Aller toujours tout droit, passer devant un parcours de moto-cross qui se situe sur votre gauche. Peu après ce dernier, on découvre le péage de Nangy. Rester sur le même chemin et longer l'autoroute. Au premier croisement, tourner à gauche (*Surtout ne pas passer sous l'autoroute*) puis à droite dans le chemin de la Pierre Sourde.

A la fin de cette petite route au niveau des conteneurs poubelles, prendre en face la route de la Chapelle. La suivre jusqu'au croisement avec la route de Pilly (*Calvaire*), tourner à gauche. Pour se rendre au village d'Arthaz Pont-Notre-Dame aller tout droit (*Voir § Services à 500 m*). Suivre la route de Pilly et descendre jusqu'au pont.

**11-Annemasse: à 6,100 km** (cumulé 58,600 km)

Ne pas le traverser, mais prendre la route (*Sans issue*) appelée route du Nant. Au 2ème croisement, tourner à gauche, puis à droite un peu plus loin. On arrive vers des bâtiments de ferme. De suite après, tourner à droite. On va suivre ce chemin des Vignes de Coudry (*panorama*) puis celui des Vignes du Milieu. Au barrage sur l'Arve tourner à droite, puis prendre le chemin à gauche et descendre pour passer sous l'autoroute et sur la passerelle d'une rivière appelée La Menoge. A partir de cet endroit, rester en permanence sur ce chemin qui suit l'Arve jusqu'à Annemasse sur 2 km, en passant derrière le Casino au milieu d'un jardin d'Iris. Passer sous le pont routier d'Étrembières. Pour se rendre dans la ville d'Annemasse, il faut monter au-dessus du pont, puis prendre à droite la large avenue (*route d'Étrembières*) qui monte vers la ville (*Voir § Services à 500 m*). On peut également se rendre dans un centre commercial tout proche. Une fois sur le pont, prendre à gauche et traverser l'Arve.

Après avoir passé sous le pont du chemin de fer, on se trouve maintenant sur la bretelle d'Annemasse. Beaumont est à 19 km. C'est là qu'on rejoint le GR 65.

Voir la suite de la description du parcours et des hébergements sur le site Web [www.amis-st-jacques.org](http://www.amis-st-jacques.org) (*partir de chez soi*) «Partir d'Annemasse»

Au bout de l'allée du Tremblay, tourner à gauche dans la rue des Fontaines. Poursuivre, après ce croisement, dans la rue des Fontaines. Au bout de la rue des Fontaines tourner à gauche dans la rue des Carrières, puis à droite sur le chemin de Thuet. Continuer tout droit sur ce chemin à travers champs (*Route panoramique sur 1km 600 vue sur le Môle*) qui devient la route de la Pratz jusqu'à l'entrée d'un lotissement, puis change en rue de la Platz. On entre dans le hameau de Thuet. Continuer cette rue jusqu'au croisement avec la route des Gorges du Bronze, à cet endroit tourner à gauche. Suivre la route des Gorges du Bronze pendant 30 m, puis tourner à droite dans la rue de la Croix. La suivre jusqu'au croisement, puis tourner à gauche sur la route de Thuet (*D116*). Au niveau de la chapelle (*Voir § Patrimoine*), continuer puis tourner à droite rue des Pommiers. Continuer tout droit par le chemin de l'Arverne. Traverser un bois, à la sortie de ce dernier après les habitations, on retrouve la route de la Fontaine. La suivre jusqu'au croisement avec la route de Bouverat (*Surtout ne pas prendre le chemin de Dessy à gauche*). Au croisement avec la route de Bouverat, tourner à gauche. Suivre cette route en direction du pont qui passe sur l'autoroute, le traverser. Après le pont après le virage, continuer la route qui passe à gauche de l'étang. Au rond-point suivant, continuer tout droit dans l'avenue de Savoie. Au bout de cette avenue, tourner à droite dans l'avenue du Faucigny. Aller au bout de cette avenue, puis tourner à gauche dans la route de Cluses (*D 1205*). Sur cette route rester à gauche sur la piste cyclable. Poursuivre sur cette piste jusqu'au MacDO. Prendre à droite le passage piéton face à un parking d'une grande surface, traverser et continuer sur la piste cyclable jusqu'au rond-point de la Colonne Charles-Félix (*Voir § Patrimoine*). Si l'on veut entrer en ville prendre le pont de l'Europe.

**7- Bonneville: à 8,800 km** (cumulé 34,900 km) Passer au pied de la Colonne et prendre le chemin qui passe sous le pont de l'Europe. Suivre la berge jusqu'à la rue d'Andey. Passer devant une école à droite et continuer jusqu'à la cabine téléphonique, puis tourner à droite pour emprunter la passerelle qui traverse l'Arve. Après la passerelle tourner à gauche pour suivre les quais de l'Arve qui devient une belle promenade le long de l'Arve. On quitte Bonneville.

**8- Le Pelloux : à 10,200 km** (cumulé 45,100 km)

Continuer sur cette promenade. (*A la prochaine passerelle à 2,700 km de la précédente, il faut prendre le temps d'aller au milieu de cette dernière pour admirer le paysage*). Ne pas traverser l'Arve, mais revenir sur ses pas pour reprendre la promenade. Peu après cette passerelle, le chemin passe entre l'Arve et différents lacs. Attention, bien suivre les balises, car certains chemins sont des culs de sacs. (Contamine-sur-Arve à 550 m)

-**CHESSIN** : Chapelle N. Dame des Anges (1739) - Sur 3 maisons "Clé" des Colporteurs.

-**HAMEAU DE CHAMONIX** : Chapelle N. Dame des Carmes (1756)

-**CLUSES** : Musée de l'horlogerie et du décolletage-Le pont Vieux (1671)-La fontaine des Allobroges (1791)

-**VOUGY** : Chapelle

-**THUET** : Lavoir et Chapelle

-**BONNEVILLE** : Place de l'Hôtel de ville avec sa fontaine (1786)- la Maison Royale-La rue brune-Le café du Nord, rue Décret avec son boulet de canon fiché dans la façade- La colonne Charles-Félix de Savoie près du Pont de l'Europe.

-**ANNEMASSE** : Le jardin des iris (50 variétés) au bord de L'Arve et du Casino.



**1- Sallanches** : Au départ de la collégiale St Jacques (*La seule du département de Haute-Savoie*) située sur la place St Jacques (*voir § Patrimoine*), il existe 2 possibilités pour rejoindre les Vorziers : soit prendre une petite route directe qui passe derrière le centre commercial « Carrefour », soit prendre un chemin le long de l'Arve.

• **Route directe par la zone commerciale (Variante point jaune)** 5 km: A partir de la porte de la Collégiale, prendre à gauche la route de Doran, puis à gauche la rue Saint-Joseph. Continuer tout droit sur la route du Rosay sur 1 km 400. Prendre à gauche la route de Cusin et continuer tout droit la route de Blancheville en passant derrière le magasin « Carrefour » Tourner à gauche pour rester sur cette route de Blancheville (*panorama*), puis passer devant la chapelle (*Voir § Patrimoine*) en suivant les virages jusqu'au carrefour avec la route des Vorziers au niveau d'un calvaire. A cet endroit on retrouve le chemin venant du long de l'Arve.

• **Le long de l'Arve** 5km600: A partir de la porte de la Collégiale, prendre à droite pour rejoindre le quai Saint-Jacques et continuer sur le quai de l'Hôtel de ville. Traverser l'avenue de Genève et continuer tout droit sur le quai de Warens. Au bout du quai, continuer tout droit sur un passage réservé aux piétons jusqu'au pont, le traverser puis traverser la voie ferrée. Tourner à gauche sur l'avenue Saint-Martin/D13 que l'on suivra jusqu'au au rond-point, le contourner pour aller tout droit sur la route en direction de l'hôpital. A 100 m, tourner à gauche vers l'impasse de la Maladière. Dès le début de cette impasse, prendre l'allée goudronnée qui conduit vers le passage souterrain. Prendre les escaliers pour accéder au tunnel pour piétons sous l'autoroute. Sortir à gauche pour traverser le pont.

A la sortie du pont, tourner à gauche sur l'Ancienne Route Impériale. La suivre, en passant devant l'église St-Martin, puis le collège St-Joseph. Continuer tout droit jusqu'au stop. A 50 m à gauche, tourner à gauche pour emprunter un chemin qui conduit au bord de la rivière (*Pancarte indicatrice : Lac des Îlettes OH20*). Suivre ce chemin sur la digue, le long de l'Arve en passant devant l'aérodrome (*A droite*) suivi de petits lacs (*A droite*), pour rejoindre le lac des Îlettes, longer ce dernier (*Point de vue dans la roselière- Abri*) Continuer tout droit jusqu'au ruisseau de Luzier (*Passage à gué- Si trop d'eau, possibilité de traverser en faisant un léger détour. Revenir un peu en arrière pour prendre un chemin à droite qui conduit à la route d'Oex. La suivre en traversant le hameau, à la sortie de celui-ci prendre la route de Luzier -1<sup>ère</sup> route à droite. On retrouve le chemin du bord de l'Arve au pont*). Si on a pu passer à gué, suivre le chemin jusqu'au pont. Le traverser, tourner de suite à droite pour descendre un chemin à travers champs. Rejoindre et traverser la route nationale (**être extrêmement prudent**) et suivre le chemin qui conduit vers la voie ferrée. La traverser aussi **avec prudence**, suivre le chemin qui fait un grand virage à droite. Continuer tout droit jusqu'au pont routier qui enjambe l'autoroute, le traverser. Au croisement suivant, au niveau du calvaire on retrouve la variante qui vient de Sallanches par la zone commerciale.

• **Trajet commun** : Prendre à droite la route des Vorziers, traverser le hameau jusqu'à la chapelle (*Voir § Patrimoine*). Tourner à gauche (*bassin*) puis droite pour sortir du hameau par une petite route qui se transforme en chemin.

### **2- Les Vorziers : à 5,600 km**

Une fois sur ce chemin en légère montée, le suivre jusqu'au hameau de Saxel à environ 2 km (*Voir § Patrimoine*). Continuer cette route jusqu'au croisement de la route de Gravin. Continuer à droite sur cette route jusqu'au centre de Gravin. Après la chapelle (*Voir § Patrimoine*) tourner à droite pour rester sur la route de Gravin. Continuer tout droit sur cette route jusqu'à la route de l'Ancien Pont. Continuer sur la route de l'Ancien Pont en contournant le lotissement. Prendre à droite un chemin agricole jusqu'à la route. Tourner à droite vers le pont qui traverse l'Arve. A la sortie du pont, tourner à droite pour passer en-dessous sur la promenade de l'Arve. La suivre jusqu'au pont suivant. Si on veut se rendre à Magland, prendre à droite avant le pont (*Voir § Services à 700m*)

### **3- Pont du Crétet : à 5,500 km** (cumulé 11,100 km)

Prendre à gauche la route du Crétet pour franchir le pont, puis tourner à droite sur la route de Chessin. On poursuit sur cette route jusqu'à la chapelle de Chessin (*Voir § Patrimoine*). Dans le hameau, on tourne à droite pour prendre la direction du Pont Rouge. On continue tout droit jusqu'au hameau de Chamonix (*Voir § Patrimoine*). Après la traversée de ce hameau, on continue tout droit, (*Ne pas prendre à droite le pont*

*qui passe sur l'autoroute*). La route longe l'autoroute pendant une centaine de mètres, puis s'éloigne en direction de la forêt. Après les dernières habitations, la route se transforme en chemin. Ce dernier reconduit vers l'Arve, on va le suivre sur 3 km environ, il longe plus ou moins la rivière.

Au bout du chemin, on débouche sur une route. Prendre à droite cette route (*D119*) qui va longer plus loin l'autoroute et qui prend le nom de rue de la Garette. Au carrefour on tourne à droite sur l'avenue du Mont-Blanc. Rester sur le trottoir droit, monter sur le pont de l'autoroute et jusqu'au rond-point. Tourner à droite pour prendre la piste piétonne. Passer sous le pont en restant sur le trottoir gauche de l'avenue du Bout du Monde. Traverser au passage piéton pour prendre de suite le chemin qui va au bord de l'Arve, en passant sous le pont. Si l'on veut entrer en ville traverser le pont (*Voir § Services à 500m*).

**4- Cluses : à 7,500 km** (cumulé 18,600 km) Suivre le bord de l'Arve sur un chemin piéton jusqu'à la passerelle. Traverser l'Arve et tourner à gauche pour prendre le quai de la Liberté. Continuer tout droit jusqu'au pont (*On passe dessous*) A cet endroit, accès possible aux commerces de la Sardagne. Continuer tout droit jusqu'à la passerelle sur le canal.

**5- Thyez : à 2,800 km** (cumulé 21,400 km) Continuer cette promenade le long de l'Arve jusqu'au rond-point. A cet endroit, prendre le chemin rural le long du jeu de boules. Dans le bois, aller toujours tout droit sur 2,300 km. Tourner à droite, puis au niveau de la route tourner à gauche sur la *D26* appelée aussi route d'Anterne. Continuer tout droit, traverser l'Arve et ensuite le pont sur l'autoroute. On arrive à un grand carrefour avec la route *D1025*. **Traverser au rond point la D1205 avec prudence (route avec une circulation intense)** pour rejoindre en face une voie cyclable (*Direction Annecy*). Bien rester sur le côté gauche de la route.

### **6- Vougy : à 4,700 km** (cumulé 26,100 km)

Se diriger vers le village de Vougy, en restant à gauche, puis à la fin de cette voie cyclable tourner à gauche pour monter dans le village (*Surtout ne rester pas sur la nationale*). Monter tout droit dans l'impasse du Lavoir qui fait quelques virages. Au niveau du lavoir, tourner à droite pour prendre la rue d'Hermy. La descendre jusqu'au croisement avec la rue de la Chapelle, tourner à gauche. Suivre la rue de la Chapelle en passant devant cette dernière (*Voir § Patrimoine*), puis continuer sur cette rue jusqu'au croisement avec la rue du Rocher (*Croix*), tourner à gauche. Dans la rue du Rocher à la 1<sup>ère</sup> intersection, tourner à droite dans le chemin. Le suivre jusqu'à la déchetterie, en tournant à droite pour passer devant (*La déchetterie est située allée du Tremblay*). On se trouve en pleine zone industrielle de Vougy, rester vigilant pour repérer le nom des rues.